

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 17 mars 2022

**Rapporteur :
Monsieur Alain
DECOURCHELLE**

N° 20

Première programmation du contrat de ville 2022

Le Contrat de ville de Quimper Bretagne Occidentale a été signé par les partenaires le 1^{er} juillet 2015, pour la période 2015 - 2020, renforcé ensuite par le Protocole d'Engagement Réciproques jusqu'en 2022.

Le Contrat de ville est porté par la communauté d'agglomération et est relatif au territoire prioritaire de Kermoyan.

En 2022, l'appel à projet du contrat de ville encourage fortement les acteurs associatifs et les systèmes de solidarités de proximité à se mobiliser et développer des initiatives pour répondre aux besoins des habitants de Kermoyan grâce à des actions qui permettent de répondre aux enjeux suivants :

- Promouvoir la santé par le sport**
- Mettre en valeur la richesse de notre patrimoine**
- Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation**
- Favoriser l'égalité femmes/hommes**

La première programmation du contrat de ville est proposée en délibération.

La politique de la ville est interministérielle et mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers défavorisés.

Les partenaires de la politique de la ville sont multiples : Quimper Bretagne Occidentale, l'État, la ville de Quimper, la Région Bretagne, le Département du Finistère, la Caisse d'allocations familiales, l'OPAC de Quimper Cornouaille, la Caisse des dépôts et de consignation, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale...

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 28/03/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/03/2022 (accusé de réception du 25/03/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Ce sont eux qui déterminent les objectifs du Contrat de Ville et en sont les signataires.

Le Contrat de ville est structuré en trois piliers : la cohésion sociale, le développement économique et l'emploi, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

D'un point de vue budgétaire, le contrat de ville associe plusieurs partenaires rassemblés lors des deux programmations annuelles : l'État (DDETS), le Conseil Départemental, La Caisse d'Allocation Familiale et QBO.

Au titre de la première programmation 2022 :

- Vingt-neuf projets ont été instruits par les groupes thématiques des partenaires,
- Vingt-six projets ont reçu un avis technique favorable,
- Trois projets ont été ajournés pour les réorienter vers des financements de droit commun. Cependant, en cas de besoin de financements complémentaires, ils pourront être de nouveau présentés en seconde programmations 2022 et une rencontre avec les porteurs des projets sera envisagée par l'équipe contrat de ville.

PILIER COHÉSION SOCIALE

Pour soutenir les actions sur le pilier cohésion sociale il est proposé un montant de participation de 151 050 € de la part de l'ensemble des partenaires.

COHÉSION SOCIALE			
QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
72 500 €	38 000 €	18 700 €	21 850 €

La cohésion sociale :

Vingt-quatre projets ont été instruits, vingt-et-un sont proposés pour être retenus.

Les demandes de subvention des opérateurs pour mettre en place des actions sur le quartier se déclinent ainsi :

- Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoyan
Le CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits) met en œuvre le Point-Justice à la MSP en proposant :
 - des permanences hebdomadaires d'accès aux droits et à la justice sans rendez-vous ;
 - des outils de communication et d'informations sur l'ensemble des permanences et missions des intervenants du Point-Justice au sein de la MSP (conciliateur de justice, CIDFF, Crésus).

Le Point-Justice promeut également l'accès au droit des personnes en situation de handicap par la tenue mensuelle de permanences dédiées au public sourd/malentendant, via l'assistance d'un interprète en langue des signes français.

Au vu de son action sur l'accès aux droits pour le public de Kermoysan, il est proposé d'attribuer au CDAD une subvention pour l'action « Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoysan » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

CDAD : « Point-Justice de la maison des services publics de Penhars/Kermoysan »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
21 965 €	- €	1 500 €	1 000 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 4 000 € soit 100% de la demande				

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Finistère)
- Accès au droit et accueil de jour

Le CIDFF informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes dans les domaines de l'accès aux droits pour tous publics, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, une information sur l'emploi ou à la formation pour les femmes, un accompagnement pour les femmes victimes de violences. Tous les rendez-vous sont gratuits et confidentiels.

En 2022, des actions spécifiques sont prévues telles que des activités de lien social de l'accueil de jour, accueil collectif, groupe de parole, reprise de temps d'échanges « Cafés parents ».

L'accès aux droit pour les femmes de Kermoysan étant un enjeu prioritaire du Contrat de ville, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention pour l'action « Accès au droit et accueil de jour » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

CIDFF: « Accès au droit et accueil de jour »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
99 635 €	1 500 €	6 000 €	2 000 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 11 000 € soit 100% de la demande				

- Soutien psychologique des victimes de violences

L'ensemble des accompagnements collectif et individuel pourra être renforcé par la mise à disposition d'une psychologue qui intervient deux jours hebdomadaires à la MSP depuis le 1^{er} octobre 2021.

L'accès gratuit à un soutien psychologique permettant d'accompagner les victimes de violences et faciliter la reconstruction personnelle est un facteur important de la lutte contre les violences faites aux femmes et répond aux enjeux actuels.

Ainsi, au vu des propositions d'action du CIDFF il est proposé d'attribuer une subvention d'un pour l'action « Soutien psychologique des victimes de violences » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

CIDFF: « Soutien psychologique des victimes de violences »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
14 970 €	- €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande				

- CLCV : Accompagnement et promotion des habitants de Kermoysan

La CLCV souhaite organiser 4 permanences d'accès aux droits et de médiation et des actions hors les murs, aller vers les habitants : stands dans les halls d'immeuble et porte à porte pour recueillir les demandes, mettre en place des réunions collectives d'information sur le thème de la précarité énergétique, poursuivre le partenariat avec le service de Prévention pour mettre à disposition des habitants un support d'expression et organiser un stage de formation « copropriété et relations avec le syndic » à destination des copropriétaires du quartier.

Au vu des actions présentées, il est proposé d'attribuer à la CLCV une subvention pour l'action « Accompagnement et promotion des habitants du quartier de Kermoysan » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

CLCV: « Accompagnement et promotion des habitants de Kermoysan »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
30 000 €	2 500 €	6 500 €	1 500 €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 12 000 € soit 100% de la demande				

- Collège Max Jacob : Fonds ZEP

Le collège Max Jacob et quatre écoles font partie du Réseau d'Education Prioritaire (REP) du quartier prioritaire de Kermoyan. Dans ce cadre le collège met en place un fond ZEP permettant de financer des actions dans les quatre écoles et le collège du quartier (52% de la somme est destinée aux écoles et 48% au collège).

Les équipes enseignantes souhaitent pouvoir proposer une multitude d'actions pour répondre à la priorité du contrat d'objectifs du REP de Quimper-Kermoyan à savoir : construire un parcours de réussite pour les élèves. Pour les 4 écoles du REP il s'agit de développer des compétences artistiques et culturelles et de lutter contre l'illettrisme et l'innumérisme. Pour le collège, les objectifs sont entre autres de favoriser l'emploi et la formation, de promouvoir la santé par le sport et l'alimentation en lien avec l'enseignement du développement durable, favoriser l'égalité femmes/hommes et renforcer les valeurs de la République.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder au collège Max Jacob une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Fonds ZEP », dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Collège Max Jacob : « Fond ZEP »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
11 000 €	3 000 €	8 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 11 000 € soit 100% de la demande				

- Compagnie Del Gesto : Ateliers de pratique et de développement personnel

La Compagnie Del Gesto propose des ateliers d'art thérapie pour travailler la confiance en soi, la prise de conscience de son intégrité corporelle et émotionnelle. Le chorégraphe formé à l'art thérapie donne accès à la danse à tous les publics et surtout les plus éloignés.

Développer l'accès à la santé par le sport et le bien-être des habitants de Kermoyan étant une orientation de l'appel à projet 2022 il est proposé d'accorder à la compagnie Del Gesto une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Ateliers de pratique artistique et de développement relationnel », dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Compagnie del gesto : « Ateliers de pratique artistique et de développement relationnel »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
5 400 €	2 000 €	2 000 €	- €	1 400 €
Total financement politique de la ville accordé : 5 400 € soit 100% de la demande				

- Compagnie Sucre d'Orgue : Chœur Moi S'en et la chorale des 100 voix

La compagnie Sucre d'orgue met en place une chorale au sein du quartier qui contribue à l'implication et l'épanouissement des habitants. En 2022 elle souhaite mettre en place un projet axé sur la rencontre avec des chorales similaires créées à dans les centres sociaux de Morlaix, Brest et Lorient pour construire la « chorale des 100 voix ». Cela permet de lutter contre l'isolement et d'amener les publics les plus défavorisés à pratiquer une activité artistique et de valoriser les habitants du quartier.

Au vu de l'action présentée, il est proposé d'accorder à la compagnie Sucre d'Orgue une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Chœur Moi S'en et la chorale des 100 voix » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Compagnie Sucre d'Orgue : « Chœur Moi S'en et la chorale des 100 voix »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
12 644 €	1 500 €	3 500 €	- €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 7 000 € soit 100% de la demande				

- Football Club Quimper Penhars : Projet social du club

L'association « Football Club Quimper de Penhars » souhaite par l'accroche du football développer un projet social avec des actions qui visent à réduire les inégalités pour les jeunes issus du quartier de Kermoysan. Ainsi, l'association FCQP ayant connaissance des difficultés que peuvent rencontrer certaines familles, enfants et jeunes, le conseil d'administration a décidé de mettre en parallèle au développement sportif, des actions conduisant à réduire les inégalités (aide financière, matériel et encadrement de qualité...) et de développer l'accueil des filles jusqu'à 16 ans.

Au vu de l'action présentée, il est proposé d'accorder au Football Club Quimper Penhars une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Projet social du club » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Football Club Quimper Penhars : « Projet social du club »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
9 000 €	2 000 €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 100% de la demande				

- Fondation Massé Trévidy

▪ Atelier bijoux

La Fondation Massé Trévidy souhaite proposer un atelier de confection de bijoux afin de rompre l'isolement et favoriser le lien social dans un espace sécurisant et ludique pour les jeunes filles du quartier, mettre en place un apprentissage valorisant leur estime de soi, créer un espace de parole, ouvrir les activités des jeunes filles du quartier sur l'extérieur.

L'égalité femmes/hommes étant un axe transversal de la politique de la ville il est proposé d'accorder à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Atelier bijoux » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Atelier bijoux »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 272 €	- €	- €	- €	450 €
Total financement politique de la ville accordé : 450 € soit 100% de la demande				

▪ Mon corps m'appartient et j'en prends soin !

La Fondation Massé Trévidy souhaite mettre en place l'action « mon corps m'appartient et j'en prends soin » afin de permettre à un groupe de jeunes filles du quartier de se recentrer sur elles même au cours d'un week-end à la campagne, en Bretagne. Suite à un constat de trop fréquentes incivilités, agressions verbales ou sollicitations déplacées et insistante ou mêmes des menaces lors du week-end, pour permettre à ces jeunes filles de trouver les réponses face à ce harcèlement, il est proposé la mise en place d'un stage d'auto-défense, d'une soirée ciné-débat sur la question des violences du genre, l'écoute d'un podcast sur la place des femmes dans un lieu sécurisant favorisant l'écoute et l'échange.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder à la Fondation Massé Trévidy une subvention d'un montant pour la mise en œuvre de l'action « Mon corps m'appartient et j'en prends soin ! », dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Mon corps m'appartient et j'en prends soin ! »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
3 025 €	- €	- €	1 200 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 200 € soit 100% de la demande				

- Permis AM

La Fondation Massé Trévidy propose une action d'accompagnement des jeunes du quartier pour le passage et l'obtention du permis AM. Cette action, portée par les éducateurs de prévention spécialisée, permet de sensibiliser les jeunes aux risques routiers et d'accéder aux conditions matérielles et pédagogiques d'obtention du permis AM pour les jeunes dans des situations de vulnérabilité sociale.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour l'action « Permis AM » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2022 qui se ventile comme suit :

Fondation Massé Trévidy : « Permis AM »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 500 €	1 500 €	1 000 €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

- Ker-Hars : Eco-graphie / Ecogenèse

Ker-Hars propose aux habitants de Kermoysan de réaliser des récits de vie pour valoriser leur vécu en lien avec le quartier et son évolution. Des ateliers individuels et collectifs qui permettent de travailler de nouvelles compétences dans l'écriture sur soi, de tisser des liens intergénérationnels, de rompre l'isolement. Le projet a pour ambition de créer de l'interaction au cœur du quartier et créer une dynamique sociale et culturelle.

Au vu de son action, il est proposé d'accorder à l'association Ker-Hars une subvention pour la mise en œuvre de l'action « Eco-graphie / Ecogenès », dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Ker-hars : « Eco-graphie / écogenèse »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
8 200 €	2 000 €	- €	- €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 500 € soit 70% de la demande (sur 5000 €)				

- PARENTEL : « Parentel dans les quartiers »

Parentel propose une action de prévention contre les violences et discriminations liées au genre dans le quartier prioritaire de Kermoysan pour soutenir les liens familiaux dans les périodes de vulnérabilité sociale et psychologique liée aux violences conjugales. L'association souhaite faciliter l'accès à un soutien social et psychologique pour les mères souvent seules dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et pour cela créer des

espaces de parole et prévenir les violences intrafamiliales liées au genre tant dans le couple que vis à vis des enfants afin de permettre un accompagnement individuel à des parents éloignés culturellement et psychologiquement des services.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à Parentel une subvention pour l'action « Parentel dans les quartiers » dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

Parentel : « Parentel dans les quartiers »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
94 190 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 8 000 € soit 100% de la demande				

- Théâtre de Cornouaille : Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique / jumelage avec le collège Max Jacob

Le Théâtre de Cornouaille souhaite mettre en place un projet autour d'un spectacle prévu dans la programmation du Théâtre de Cornouaille et le proposer aux élèves d'une classe en parcours « classique » et à ceux des classes à horaires aménagés musique (CHAM).

L'objectif est de développer une dynamique et des échanges autour du projet artistique au sein du collège: Mettre en place un parcours du spectateur (venue aux spectacles, visite du Théâtre, rencontre avec les artistes...) Organiser des ateliers de pratiques artistiques pour une classe du collège et au moins deux classes CHAM.

Au vu de son action et de sa volonté de développer l'accès à la culture pour les élèves du collège de Kermoysan et leurs familles, il est proposé d'accorder au Théâtre de Cornouaille une subvention dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Théâtre de Cornouaille : « Parcours de spectateur et atelier de pratique artistique / jumelage avec le collège Max Jacob »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
10 955 €	4 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 4 500 € soit 100% de la demande				

- Très Tôt Théâtre : Des spectacles dans mon quartier

Très Tôt Théâtre scène conventionnée d'intérêt national Art Enfance et Jeunesse propose des spectacles à Kermoysan, au Terrain blanc autour d'une programmation attractive, et valorisante pour le quartier qui s'adresse à tous petits et grands.

Des actions de médiation en direction d'un public éloigné de l'offre culturelle en partenariat avec les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du quartier et une action tarifaire en direction des familles en difficulté financière sont mises en œuvre (opération solidarité en partenariat avec le CCAS de Quimper, tarif réduit pour les écoles du Réseau Éducation Prioritaire et pour les adhérents de la MPT de Penhars) pour offrir une plus grande accessibilité aux habitants du quartier.

Au vu de ces éléments il est proposé d'attribuer à Très Tôt Théâtre une subvention pour son projet « Des spectacles dans mon quartier » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

Très Tôt Théâtre : «Des spectacles dans mon quartier »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
134 000 €	14 000 €	2 500 €	5 000 €	2 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 23 500 € soit 100% de la demande				

- MPT de Penhars

- Atelier de langue française

Afin de développer l'accès au droit et l'intégration des personnes non francophones dans le quartier de Kermoysan, la MPT de Penhars propose des ateliers de langue française afin d'accompagner l'apprentissage de la langue française indispensable à l'autonomie et à l'intégration de nouveaux arrivants.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « Atelier de langue française » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Atelier de langue française »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
33 000 €	- €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande				

- Local Musik

La MPT de Penhars propose l'accès à un local de musique afin de renforcer l'accompagnement des pratiques musicales et répondre à de nouvelles demandes d'habitants, animer la vie du quartier en enrichissant les propositions co-construites d'animation et de divertissement. Favoriser la mixité, les échanges et la rencontre entre les différents usagers et lutter contre l'isolement.

L'accès à la culture, aux pratiques artistiques et culturelles ainsi que l'expression citoyenne sont des objectifs structurants pour la politique de la ville. L'action du Local Musik répondant à ces objectifs, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour son projet « Local Musik » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Local Musik »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
64 390 €	2 000 €	- €	- €	500 €
Total financement politique de la ville accordé : 2 500 € soit 100% de la demande				

- ALSH 6 à 10 ans

La MPT anime un accueil de loisir ouvert au 6-10 ans en complémentarité des structures d'accueil existantes sur le quartier de Penhars. L'organisation et le cadre favorise une fréquentation régulière et s'adapte en fonction des besoins des parents (souplesse dans les modalités d'inscription, tarifs préférentiels en fonction du quotient familial, ouverture les samedis. Afin d'accompagner les enfants du quartier de Kermoysan dans leur construction et les parents dans l'éducation, les objectifs sont de favoriser l'accès aux loisirs aux familles du quartier, le bien vivre ensemble, l'égalité fille/garçon dans l'accès aux loisirs.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « ALSH 6 à 10 ans » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « ALSH 6-10 ans »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
54 380 €	- €	- €	2 000 €	1 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 75% de la demande (sur 4 000 €)				

- Festival REVA

La MPT de Penhars propose un projet rassembleur tant au niveau du public que des partenaires locaux. Après l'annulation des 2 précédentes éditions, il s'agit pour la MPT de répondre aux besoins de temps collectifs et festifs générés par la pandémie de covid afin de continuer à modifier positivement l'image du quartier de Kermoysan, créer un évènement culturel et convivial ouvert à tous, travailler avec les associations locales et les soutenir par des stands d'autofinancements.

Développer l'accès à la culture, lutter contre l'isolement des habitants et favoriser la cohésion sociale faisant partie des objectifs de la politique de la ville il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « Festival REVA » dans le cadre de la 1^{ère} programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Festival REVA »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
83 500 €	31 000 €	5 000 €	1 000 €	5 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 42 000 € soit 100% de la demande				

- BAFA stage d'approfondissement

Afin de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes du quartier et suite à une demande de jeunes habitants du quartier, la MPT de Penhars organise avec l'association les Francas de Bretagne un stage de formation au BAFA.

La subvention servira à réduire le coût de la formation pour les jeunes issus du quartier.

Au vu des éléments présentés, il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « BAFA stage d'approfondissement » dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « BAFA stage d'approfondissement »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
5 600 €	1 500 €	- €	- €	1 500 €
Total financement politique de la ville accordé : 3 000 € soit 75% de la demande (sur 4 000 €)				

- Sport santé

L'augmentation d'un public senior sur le quartier et fréquentant la MPT, une population à faibles revenus rencontrant des freins économiques pour une pratique sportive diversifiée, une sédentarisation de plus en plus fréquente chez les enfants et les jeunes ont amené la MPT de Penhars à proposer l'action sport, santé dont les bénéficiaires sont d'entretenir sa forme physique, en anticipant différents problèmes de santé, de maintenir du lien social, créer du lien parents/ enfants.

Au vu des objectifs de l'action qui répondent aux orientations de l'appel à projet 2022 à savoir, promouvoir la santé par le sport il est proposé d'attribuer à la MPT de Penhars une subvention pour l'action « Sport santé » dans le cadre de la deuxième programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MPT de Penhars : « Sport santé »				
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
2 000 €	1 500 €	- €	- €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 500 € soit 100% de la demande				

PILIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Pour soutenir les actions sur le pilier développement économique et emploi il est proposé un montant de participation de 81 778 € de la part de l'ensemble des partenaires.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI			
QBO	Etat DDETS	CD 29	CAF
33 778 €	38 000 €	10 000 €	- €

Le développement économique et l'emploi

Cinq projets ont été instruits, ils sont tous proposés pour être retenus.

Les demandes de subvention des opérateurs présents sur le quartier se déclinent ainsi :

- ACTIFE Quimper Cornouaille

- Actions Partenariales

L'association ACTIFE propose cette action en partenariat avec la Mission Locale du Pays de Cornouaille en s'appuyant également sur les autres acteurs de l'emploi du quartier. Grâce à différentes modalités d'intervention et des nouvelles propositions d'actions et d'évènements, l'objectif de ce projet est « d'aller vers » les habitants afin de développer les propositions d'accompagnement pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des habitants de Kermoysan.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à ACTIFE une subvention pour l'action « Actions Partenariales » dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

ACTIFE : « Actions partenariales »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
25 133 €	10 133 €	12 000 €	3 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 25 133 € soit 100% de la demande			

- Accompagnement de proximité

L'association ACTIFE propose une action renforcée d'accompagnement de proximité pour la construction d'un parcours d'insertion professionnelle, de formation, de connaissance des métiers et d'accès vers et dans l'emploi durable au sein du quartier de Kermoysan. Actife accompagne les demandeurs d'emploi qui sont orientés par les partenaires de l'emploi et pour permettre un accompagnement de plus grande proximité, Actife tient à la Maison des services publics de Kermoysan des permanences hebdomadaires.

Au vu des actions proposées qui répondent aux objectifs d'insertion professionnelle des habitants, il est proposé d'accorder à ACTIFE une subvention pour l'action « Accompagnement de proximité », dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

ACTIFE : « Accompagnement de proximité »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
6 645 €	3 645 €	3 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 6 645 € soit 100% de la demande			

- CIDFF 29 : « Mobilisation vers l'emploi »

Afin de favoriser l'accès à l'emploi pour les femmes du quartier, le CIDFF propose des actions ciblées en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes, en partenariat avec de nombreux acteurs de terrain sur le quartier. L'objectif est d'accompagner plus particulièrement les femmes souhaitant mettre en œuvre une démarche active, volontaire, pour s'insérer ou se réinsérer avec des dispositifs dédiés aux femmes et personnalisés (ateliers collectifs, entretiens individuels, actions collectives pour travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi).

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer au CIDFF une subvention pour l'action « Mobilisation vers l'emploi » dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

CIDFF : « Mobilisation vers l'emploi »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
65 945 €	5 000 €	7 000 €	7 000 €
Total financement politique de la ville accordé : 19 000 € soit 100% de la demande			

- Mission Locale du Pays de Cornouaille : « Emploi 16-25 ans »

Afin d'aller vers les jeunes confrontés à des difficultés dans leur parcours d'accès à l'emploi la Mission locale propose des actions pour renforcer son action au sein du quartier en partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle et mobilise les acteurs économiques afin de mettre en lien les jeunes et le monde professionnel.

Au vu des objectifs de cette action, il est proposé d'attribuer à la Mission Locale une subvention pour l'action « Emploi 16-25 ans » dans le cadre de la première programmation 2022 du Contrat de Ville qui se ventile comme suit :

MLPC : « Emploi 16-25 ans »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
90 000 €	15 000 €	15 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 30 000 € soit 66% de la demande (sur 45 000€)			

- Fondation Massé Trévidy : « Roulez jeunesse »

Afin d'apporter un soutien pour la présentation du permis de conduire, la Fondation Massé Trévidy propose une action pour la mise en place de cours de code de la route. Les séances sont personnalisées et répondent à une pédagogie adaptée. Le dispositif propose également des cours de conduite en complément des heures effectués dans une auto-école traditionnelle.

Au vu des objectifs de l'action permettant de favoriser la mobilité des publics en difficulté dans leurs démarches d'insertion et d'accès à l'emploi notamment, il est proposé d'attribuer à la Fondation Massé Trévidy une subvention pour l'action « Roulez jeunesse » dans le cadre de la 1^{ère} programmation du Contrat de Ville 2021.

MLPC : « Emploi 16-25 ans »			
BP global	QBO	Etat DDETS	CD 29
107 542 €	- €	1 000 €	- €
Total financement politique de la ville accordé : 1 000 € soit 100% de la demande			

PILIER CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

⇒ Aucun projet n'a été proposé sur ce pilier.

BILAN 2022

Le montant de la participation des financeurs du Contrat de ville devrait s'élever, pour cette première programmation 2022, à 232 828 €.

Thématiques	Montant proposé	QBO	ÉTAT (DDETS)	CD 29	CAF
Cohésion sociale	151 050 €	72 500 €	38 000€	18 700 €	21 850 €
Développement économique	81 778 €	33 778 €	38 000 €	10 000 €	- €
TOTAL	232 828 €	106 278 €	76 000 €	28 700 €	21 850 €

Ainsi sur la 1^{ère} programmation 2022 du contrat de ville, il est proposé d'attribuer aux porteurs de projets une participation de QBO de 106 278 € qui se ventile comme suit :

- ⇒ **Pilier cohésion sociale : 72 500 €**
- ⇒ **Pilier développement économique et emploi : 33 778 €**

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à :

- 1 - verser les subventions correspondantes à la première programmation 2022 ;
- 2 - signer les conventions pour le versement de subventions.